



N° adhérent
(ne pas remplir)

Fiche d'inscription - Année scolaire 2025-2026 Enskrivadurioù distro-skol

Parcours 1 : Les sentiers musicaux

(un cours d'instrument **OU** un atelier collectif)

Renseignements élève (merci de remplir une fiche par élève)

NOM / PRENOM :

Date de
naissance

Téléphone

Genre

☐ Féminin ☐ Masculin

Courriel

Adresse domicile - Code postal - Commune

Responsable légal (renseignements obligatoires si élève mineur(e))

NOM / PRENOM :

Courriel
(si différent)

Téléphone
(si différent)

Adresse domicile - Code postal – Commune (si différents)

Composition du parcours

Le cours d'instrument

COCHEZ

- ☐ Cours d'instrument semi-collectif
☐ Cours individuel de 20 mn
☐ Cours individuel de 30 mn

Précisions sur le cours d'instrument

Quel instrument ?

Quel enseignant ?

Sur quelle
commune ?

Quel jour ?

Quelle heure ?

Les jours et heures sont susceptibles d'être modifiés d'un commun accord entre l'enseignant et l'élève.

Un atelier collectif

Ateliers pour enfants

- ☐ Eveil musical 3-6 ans
- Quelle commune ?
- Quel enseignant ?
- ☐ Découverte musicale 6-12 ans
- ☐ Atelier chant pour enfants 8-13 ans
- ☐ Chant en breton pour enfants

Ateliers

- ☐ Atelier Fanfare
- ☐ Atelier Cordissimo
- ☐ Atelier Percussions (en projet)
- ☐ Atelier Musiques actuelles
- ☐ Atelier Musique bretonne
- ☐ Atelier Ensemble à vents
- ☐ Atelier Triton et Cie (de la théorie à la pratique)
- ☐ Atelier Chant traditionnel
- ☐ Atelier Chant et/ou guitare
- ☐ Atelier Voix en chantier
- ☐ Atelier Cellissimo
- ☐ Atelier Duo/Trio (*atelier de 45 mn – 1 sem/3*)
- ☐ Diato l'matin
- ☐ Chant en breton / Laram' Sonennoù

Les carnets de cours	Précisions sur le cours d'instrument	
☐ Carnet de 10 cours 30 mn soit 242 €	Quel instrument ?	
☐ Carnet de 10 cours 20 mn soit 175 €	Quel enseignant ?	
☐ Carnet de 5 cours 30 mn soit 121 €	Quelle commune ?	
☐ Carnet de 5 cours 20 mn soit 88 €		

Carnet de cours sous réserve de la disponibilité et de l'accord de l'enseignant.

Ils ne peuvent généralement pas se faire dans les créneaux horaires les plus recherchés car ces créneaux sont priorisés pour les cours à l'année.

Les cours achetés en carnet doivent obligatoirement être dispensés pendant l'année scolaire en cours.

En aucun cas le professeur ne peut rattraper les cours non pris à la rentrée suivante.

TARIFS 2025 2026

RAPPEL DES TARIFS	Tarif réduit	Tarif plein
	- Les enfants de – de 18 ans DOMICILIÉS à Riantec, Locmiquélic, Kervignac, Port- Louis, Nostang,	- Tous les adultes - Les enfants de – de 18 ans non domiciliés à Riantec, Locmiquélic, Kervignac, Port-Louis, Nostang,
Cours semi-collectif	34,65 €/mois/10 mois (346,50 €)	38,50 €/mois/ 10 mois (385 €)
Cours individuel 20 mn	42,85 €/mois/10 mois (428,40 €)	47,60 €/ mois/ 10 mois (476 €)
Cours individuel 30 mn	59,20 €/mois /10 mois (592,20 €)	65,80 €/mois/ 10 mois (658 €)
Atelier collectif	19,25 €/mois/10 mois (192,60 €)	21,40 €/mois/10 mois (214 €)
Atelier Duo/Trio (<i>atelier de 45 mn – Extension sous réserve à 1h - 1 sem/3</i>)	19,25 €/mois/10 mois (192,60 €)	21,40 €/mois/10 mois (214 €)
Cellissimo	13,60 €/mois/10 mois (136€)	15,11 €/mois/10 mois (151,10 €)
Atelier “Voix en chantier”	non concerné	27,20 €/mois/10 mois (272 €)
Diato l’matin	Non concerné	13,60€/mois/10 mois (136 €)
Laram’ sonennoù !!	Non concerné	6,8€/mois/10 mois (68 €)
Atelier chant en breton pour enfants	10,25 €/mois/10 mois (102,60 €)	11.40 €/mois/10 mois (114 €)

RECAPITULATIF DE VOTRE INSCRIPTION

Contenu de votre inscription	Tarifs	TOTAL à régler
Adhésion individuelle obligatoire	30 €	
Adhésion famille (<i>à partir de 2 personnes par foyer</i>)	40 €	
Cours semi-collectif	346,50 € ou 385 €	+
Cours individuel 20 mn	428,40 € ou 476 €	
Cours individuel 30 mn	592,20 € ou 658 €	
Atelier collectif	192,60 € ou 214 €	
Atelier Duo/Trio	192,60 € ou 214 €	
Cellissimo	136 € ou 151,10 €	
Atelier “Voix en chantier”	272 €	
Diato l’Matin	136 €	
Laram’ Sonennoù	68 €	
Atelier chant en breton pour enfants	102,60 € ou 114 €	
Carnet de cours	242 €, 175 € 121 € ou 88 €	
TOTAL DE VOTRE REGLEMENT		

Modalités de règlement (cochez la case)

➡ Vous souhaitez régler en

- ☐ **1 fois** (chèque, chèques vacances ou prélèvement)
☐ **3 fois** (chèques, prélèvements ou carte bancaire par HelloAsso)
☐ **10 fois** (prélèvements)

NE PAS REMPLIR Cadre réservé à l'administration			INFORMATIONS
CHEQUES	Nombre de chèque(s) transmis	Montant des chèques	- Chèques à l'ordre de « Sonam' école de musique » - En une fois : chèque encaissable à l'inscription - En 3 fois : chèques encaissables à l'inscription, janvier 2026 et avril 2026
CHEQUES VACANCES	Nombre de CV transmis	Montant des CV	- Remplir votre adresse sur chaque chèque vacances - Pour compléter le montant dû, vous pouvez régler par chèque ou prélèvement
PRELEVEMENTS	Nombre de prélèvement(s) souhaités	Montant des prélèvement(s)	- Joindre un RIB

- En cas de difficultés, d'un besoin spécifique, contactez-nous.
- **Nous ne sommes plus en mesure d'accepter les espèces** comme moyen de paiement.
- Vous avez la possibilité de solliciter une aide auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales pour les activités de loisirs de vos enfants. Cette aide à demander auprès de votre CAF s'appelle **le « forfait passion »**
- Certaines communes proposent une aide financière basée sur votre quotient familial. N'hésitez pas à solliciter votre commune à ce sujet

Règlement intérieur 2025 2026 de l'école de musique Sonam'

Le règlement intérieur de l'école de musique Sonam', dématérialisé cette année, est consultable sur le site internet (www.sonam.bzh) dans l'onglet « Inscriptions-Tarifs 2025 2026 ».

Merci pour votre lecture attentive.

Je soussigné(e) M/Mme

déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de Sonam' école de musique et m'engage à le respecter ; m'engage à régler ma cotisation avant mon premier cours et/ou celui de mon enfant.

Fait à

, le

Nom et prénom du signataire :

Signature obligatoire,

précédée de la mention « lu et approuvé » :